



LISTE DES DELIBERATIONS

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT

Séance du Conseil municipal du 24 novembre 2022

22 conseillers étaient présents :

Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Franck Chenal - Azélie Chenu - Hervé Chenu – Jean Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing – Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly (arrivé au point 3) - Michel Genettaz – Isabelle Gostoli De Lima (arrivée au point 4) - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - André Pellicier - Marie-Pierre Rebrassé - Sabine Sellini (arrivée au point 2b) - Lucien Spigarelli - Robert Traissard (arrivé au point 2b) - Xavier Urbain.

5 conseillers étaient excusés avec pouvoir :

Marie Martinod (pouvoir à Anthony Destaing) - Rose Paviet (pouvoir à Sabine Sellini) - Laetitia Rigonnet (pouvoir à Hervé Chenu) - Pascal Valentin (pouvoir à Anne Le Mouëllic) - Amélie Viallet (pouvoir à Sylviane Duchosal).

2 conseillères étaient absentes :

Murielle Chenal - Marie Latapie.

* * * * *

A 18 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal d'Aime-la-Plagne.

I - Administration générale :

Administration générale

1 – Approbation du procès-verbal du précédent Conseil municipal

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal du Conseil municipal du 27 octobre 2022.

2 – Délégation de service public nouvelle salle polyvalente de Montalbert : principe de la délégation et convention provisoire

a) Principe de la délégation

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le principe du mode de gestion délégué de la salle polyvalente de Montalbert, en application de l'article L.1411-4 du CGCT.

Également, il autorise Mme le Maire à engager la procédure de publicité et de mise en concurrence en vue de la passation d'un contrat de délégation de service public.

Enfin, il fixe les conditions de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la commission de délégation de service public de la salle polyvalente de Montalbert de la façon suivante :

- Les listes peuvent comporter moins de noms qu'il y a de sièges à pourvoir (5 titulaires, 5 suppléants);
- Les listes pourront être déposées auprès du secrétariat général jusqu'à l'ouverture de la séance du Conseil municipal au cours de laquelle il sera procédé à l'élection, soit le 15/12/2022.

b) Convention provisoire

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de convention provisoire de délégation de service public pour l'exploitation de la salle polyvalente de Montalbert, à conclure avec l'OTGP et la politique tarifaire proposée.

3 – Convention Territoriale Globale avec la CAF de Savoie

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le projet de Convention Territoriale Globale (CTG) à passer avec la CAF de la Savoie pour la période 2023-2026.

4 – Tarifs frais de secours du domaine skiable saison 2022/2023

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les tarifs des frais de secours proposé par la Société d'Aménagement de La Plagne et validé par le comité syndical du SIGP le 15 novembre 2022.

Et il approuve les tarifs des transports hélicoptérés :

- . Pour les secours hélicoptérés médicalisés : un minimum de 71,30 € la minute comprenant une part fixe de 62,58 € HT la minute et une part variable du coût carburant en fonction d'un prix actualisé chaque mois et indexé sur son coût réel ;
- . Pour les secours hélicoptérés non médicalisés : 31 € HT la minute.

5 – Convention avec la SNCF pour l'ouverture saisonnière de la gare

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention bilatérale avec la SNCF pour l'ouverture et la fermeture de la gare d'Aime-la-Plagne.

6 – Créances éteintes admises en non-valeur budget eau et assainissement

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'admission en créances éteintes de l'ensemble des titres de recettes repris dans les bordereaux de situation n°31928901692 établis le 7 novembre 2022, pour la répartition détaillée suivante :

. Budget régie Eau : consommation d'eau : I 988,37 €

. Budget régie Assainissement : consommation assainissement : I 799,49 €

7 – Décision modificative n°2 au budget général

..Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents, la décision modificative n°2 au budget principal qui s'équilibre en section de fonctionnement à 104 400 € et en section d'investissement à 781 620 €.

8 – Décision modificative n°1 au budget du service eau

..Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents, la décision modificative n°1 au budget du service eau qui s'équilibre en section de fonctionnement à 650 000 €.

9 – Décision modificative n°1 au budget du service assainissement

..Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents, la décision modificative n°1 au budget du service assainissement qui s'équilibre en section de fonctionnement à 120 000 € et en section d'investissement à 120 000 €.

10 – Modalités de mise en œuvre du télétravail

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les conditions d'exercice du télétravail au sein de la collectivité à compter du 1^{er} décembre 2022, et il approuve le règlement qui s'y rapporte.

11 – Recrutement d'un technicien VRD contractuel

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le recrutement d'un technicien VRD par la voie contractuelle, sur la base de l'article L332-8 2° du code général de la fonction publique, pour une durée de 3 ans à compter du 12 décembre 2022.

12 – RIFSEEP : mise à jour des groupes de fonction filière culturelle

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de compléter les délibérations concernées par la détermination des plafonds d'IFSE et CIA pouvant être attribués aux agents relevant du cadre d'emploi des Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

13 – Actualisation des supports d'entretien professionnel

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, confirme les critères d'appréciation de la valeur professionnelle des agents et tels qu'ils sont définis dans les grilles d'évaluation : par catégorie hiérarchique A, B ou C applicables aux agents titulaires ainsi qu'aux agents contractuels évalués.

14 – Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections (IFCE) : révision du coefficient

..Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, de porter le coefficient multiplicateur au taux maximum de 8 et d'appliquer automatiquement les revalorisations de l'indemnité en fonction de la revalorisation des traitements de la fonction publique à partir du 1er janvier 2023.

15 – Modification du tableau des effectifs

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la modification du tableau des effectifs proposé.

II – Urbanisme et affaires foncières :

16 – Approbation de la promesse de vente et de la convention d'aménagement touristique à conclure avec la société Albertmonta dev, lieudit « le Tepay » à Montalbert

..Le Conseil municipal décide, à la majorité des suffrages exprimés (*5 oppositions : Franck Chenal, Azélie Chenu, Jacques Duc, Marie-Pierre Rebrassé, Robert Traissard et 1 abstention : André Pellicier*), d'approuver le projet de promesse de vente et la convention d'aménagement touristique avec la société Albertmonta Dev (ou toute personne physique ou morale qui pourrait s'y substituer) pour une surface de plancher de 1529 m² pour le prix de 600 000 € HT.

III – Travaux et affaires forestières :

17 – Demandes de subventions au Conseil départemental au titre du Contrat départemental Tarentaise Vanoise

..Le Conseil municipal, à la l'unanimité des membres présents, sollicite les subventions pour les projets proposés suivants :

- Tour Montmayeur – fin de l'aménagement : travaux estimés à 217 755 € HT ;
- Extension cantine Pierre Borrione : travaux estimés à 240 240 € HT ;
- Travaux d'amélioration thermique de la Gendarmerie et réfection de la toiture : travaux estimés à 540 514 € HT ;
- Reprise isolation et toiture SDF-Mairie Centron : travaux estimés à 232 200 € HT ;
- Aménagement des nouveaux locaux de la police municipale dans l'ancienne perception : travaux estimés à 239 000 € HT ;
- Agrandissement de la salle des fêtes d'Aime dans l'ancienne Police municipale : travaux estimés à 85 000 € HT ;
- Requalification Avenue de Tarentaise partie EST : travaux estimés à 282 200 € HT ;
- Requalification Avenue de Tarentaise partie OUEST : travaux estimés à 744 500 € HT.

18 – Demandes de subventions au Conseil départemental au titre du FDEC

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, sollicite les subventions pour les projets présentés suivants :

- Travaux sur les voiries communales : travaux estimés à 108 944.83 € HT ;
- Requalification avenue de Tarentaise partie EST : travaux estimés à 282 200 € HT ;
- Travaux d'amélioration thermique de la gendarmerie et réfection de la toiture : travaux estimés à 540 514 € HT.

19 – Demandes de subventions au Conseil départemental au titre du dispositif « Petites villes de demain »

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, sollicite les subventions pour les projets présentés suivants :

- Requalification Avenue de Tarentaise partie EST : travaux estimés à 282 200 € HT ;
- Requalification Avenue de Tarentaise partie OUEST : travaux estimés à 744 500 € HT.

20 – Demandes de subventions à l'Etat dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Energétique

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, sollicite les subventions pour les projets présentés suivants :

- Travaux d'amélioration thermique de la Gendarmerie et réfection de la toiture : travaux estimés à 540 514 € HT ;
- Reprise isolation et toiture de la salle des fêtes et de la mairie de Centron : travaux estimés à 232 200 € HT ;

21 – Demandes de subventions au Conseil départemental

..Le Conseil municipal sollicite, à l'unanimité des membres présents, la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil départemental de Savoie pour l'acquisition d'une dameuse d'occasion pour le damage de l'espace nordique de Prachanié à Granier, pour un montant de 83 000 € HT.

La séance du Conseil municipal est levée à 19h00.

Publié le 29 novembre 2022.